Le Whig de St. Landry.

VOL. I.] OPELOUSAS, PAROISSE ST. LANDRY, LOUISIANE, JEUDI MATIN, 17 JUILLET 1845. [No 46.

LE WHIG
EST PUBLIE TOUTES LES SEMAINES, PAR
JOSEPH ETTER.
Le Bureau est situé dans "Court street," en face de la Maison de Cour.

CONDITIONS:

ABONNEMENT:—Par an, payable d'avance, - $3 00
Do., payable avant l'expiration de 6 mois, - 4 00
Pour six mois, payable d'avance, sans exception, 2 00

AVIS:—Pour l'insertion d'un Carré de pas plus de dix lignes, $1. pour la première fois, 50 cents pour chaque insertion subséquente. A moins qu'il n'en soit autrement ordonné, les avis seront publiés en français et en anglais, et paieront en conséquence. Une déduction libérale sera faite pour les avis insérés pour une longue période. Lorsque le temps de l'insertion ne sera pas spécifié, elle sera continuée pendant deux mois et paiera en conséquence: mais la publication d'aucune avis, ou la continuation d'aucune senscription ne sera arretée, tant que le prix n'en aura point éte payé, et à moins que l'Editeur n'en décide autrement.

Le Whig de St. Landry.

OPELOUSAS, LE

JEUDI MATIN, 17 JUILLET 1845.

Pour Gouverneur,
GEN. WILLIAM DEBUYS,
(Soumis à l'approbation de la Convention.)

[NOMINATIONS DES CANDIDATS AUX PLACES, SOUS L'EMPIRE DE LA NOUVELLE CONSTITUTION DANS LE CAS DE SON ADOPTION.]

Pour Senateurs,
JACQUES DUPRE. RICE GARLAND.

Pour Representans,
LOUIS BORDELON, JOHN I. GARDINER,
BENJ. R. ROGERS, WM. S. CAMPBELL,
JOHN A. TAYLOR.
Pour Greffier—A. GARRIGUES.
Pour Shérif—PIERRE ROY.

☞L'assemblée de Samedi dernier pour la nomination des candidats &c., était très nombreuse et la plus grande unanimité y a constamment régné. On trouvera à la tête de nos colonnes, les noms des candidats. Un Bulletin fort et bien choisi! Avec ces noms nous sommes prêts à livrer bataille, et lorsque le jour sera venu, nous montrerons nos forces à nos adversaires. Nous donnons plus loin les actes de la convention.

☞ Pour nous conformer au désir des Whigs, que nous partageons, nous plaçons en tête de nos colonnes, le nom du Gen. Debuys, comme candidat de notre parti à la place de Gouverneur pour le terme prochain; nous pensons que la Convention de Bâton Rouge approuvera notre choix, s'il en était autrement, nous sommes prêts à remplacer ce nom par celui qu'un jugement supérieur aurait nommé. Si comme nous l'espérons le Gen. Debuys est le candidat choisi, il peut compter sur St. Landry.

Eglise Catholique de St. Landry.—Les personnes suivantes ont été réélues, Dimanche dernier Marguillers pour l'année prochaine.

PIERRE WARTELLE.
GUSTAVE CAHANIN,
MAXIMILIEN KENNISON.

Et pour remplir la place laissée vide par la mort du Gen Garriques Flaujac, Mr. Adolphe Garrigues a été élu.

Encore une Course.—Les deux coursiers du Dr. Scranton et de Mr. Nérault vont lutter de vitesse, sur notre champ de course. 14 arpens pour un pari de $300 de chaque côté. Nous verrons qui sera vainqueur cette fois; Prenez garde, Docteur!

Le bon tems pour les Editeurs.—Lundi dernier nous avons reçu nos Journaux de la ville du 2 au 9 inclusivement. Aucune *malle* n'était arrivée depuis *deux semaines*.

☞M. CHARLES DERBIGNY A été nommé et a accepté sa nomination, comme candidat des Natifs Americains à la place de gouverneur pour les prochaines élections.

Incendie à Donaldsonville. Le capitaine Thomasson, du steamer *Victress*, rapporte que dans la nuit du 29 juin, le feu s'est déclaré à l'hôtel de Donaldsonville, et l'a consumé ainsi que Harps Hotel, et six ou huit autres bâtimens. On n'a pas de détails plus circonstanciés.—*L'Abeille.*

Suite des Nouvelles, arrivées par le Caledonia commencées dans notre dernier No.

Le 24 mai, immédiatement après avoir clos la session, la reine Isabelle est partie pour la Catalogne. Il y a quelques jours, c'était le comte de Trapani que l'on donnait pour mari à la reine; c'était là une affaire conclue entre Marie-Christine, le cabinet français et le pape; on ne concevait même pas qu'à ce sujet le moindre doute pût subsister. Un peu plus tard, toutes les chances étaient pour un prince de Saxe-Cobourg imposé par l'Angleterre, la Russie, l'Autriche et la Prusse. Presque au même instant, on affirmait à Madrid que le gouvernement ne cherchait pas le moins du monde en dehors de la Péninsule le prince qui doit associer sa destinée à celle de la jeune reine; bien des gens encore sont persuadés que la question serait déjà résolue, en dépit de la reine-mère elle même, si le fils aîné de l'infant don Francisco de Paula n'avait brusquement reçu l'ordre d'aller en Aragon se replacer à la tête de son régiment. Aujourd'hui, il n'est pas plus question du comte de Trapani, du prince de Saxe-Cobourg, du duc de Cadix, que s'ils n'avaient jamais existé: c'est le prince des Asturies qui, à son tour, absorbe l'attention publique. Don Carlos ayant abdiqué ses droits à la couronne, le prince des Asturies devient le représentant de la cause vaincue en Navarre, et qu'on espère relever par une transaction.

BARNEY B. MITCHEL.

Ce malheureux a payé, de sa vie, dans cette ville, mardi passé, la peine de son crime, le meurtre de McGahey. Ci bas on trouvera, *les derniers mots d'un fils mourant à son père*, que nous avons imprimés pour lui la semaine dernière, afin de les envoyer à diverses personnes dans la Georgie et dans la Caroline du Nord, outre son père. Ils nous a aussi avant sa mort, autorisé à les publier. Dans nos dernières visites, Mitchel nous a paru dans une meilleure situation d'esprit que quelque tems avant. Vendredi dernier, il nous dit qu'il était préparé à la mort. A chacune de nos visites, nous l'avons trouvé avec la bible devant lui et il paraissait très désireux d'avoir des saints hommes pour converser, chanter et prier avec lui. En relisant sa lettre, il versa des larmes et paru vivement touché, lors qu'il arriva au passage ou il est question de sa famille, il dit: "Oui, Dieu le sait, je les aime tous, mais je ne puis dire s'ils se soucient de moi, ou non. Aucun ayant dans le cœur un grain de bonté humaine, ne pourrait s'entretenir avec lui sans verser des larmes. Nous esperons sincèrement, qu'il a rejoint en paix, Dieu qu'il a offensé. C'est une chose bien horrible, qu'une visite à un individu condamné à mort et qui n'a plus que peu de jours à vivre. Dans la force de l'âge, en bonne santé, savoir que dans quelques jours, il aura cessé d'être; cependant son esprit désolé s'attache à la vie par un sorte d'instinct, qui devient de plus en plus fort à mesure que sa fin approche. C'est un châtiment qui ne peut s'éviter, mais qui heureusement est rare. Le simple étranglement d'un homme n'est rien en comparaison. Le tems qui s'écoule entre la condamnation et le fatal dénouement est celui de la souffrance; après, tout est calme, comme le sommeil de l'enfance. Dans une telle situation, nous n'avons pu voir Mitchel sans être touché de son déplorable sort.

Mardi, quelques minutes après midi, Mitchel soutenu par deux ministres de l'Evangile et dans un état de complet abattement fut amené de la prison par le shérif. Monté sur l'échafaud, dans un long discours, il répéta les mêmes versions qu'il a déjà publiées et de nouvelles protestations d'innocence; un soleil brulant, une poussière étouffante, rien n'arrêta sa verve et ne put distraire la nombreuse assemblée qui l'écoutait et où nous avons vue avec peine, figurer l'enfance et le beau sexe. Un heureuse averse est venue mettre un terme à cette scène trop prolongée. Après des chants et des prières, il appela diverses personnes sur l'échafaud, leur secoua la main, les embrassa et leur dit adieu, après que les ministres l'eurent quitté, il chanta une strophe d'une hymne, puis appela le shérif. Toujours protestant de son innocence, il semblait ne pouvoir se résoudre à quitter la vie, après des détails que nous ne saurions répéter, il fut lancé dans l'éternité. Ainsi finit la vie d'un homme qui eut pu être un ornement pour la société.

DERNIERES PAROLES D'UN FILS MOURANT A SON PERE.

OPELOUSAS, St. LANDRY, le 11 Juillet 1845.

MON CHER PERE.—Il m'est impossible de savoir quels seront vos sentimens en lisant cette lettre, pourtant je sais bien qu'elle mérite d'être lue avec attention. Mon cœur est plein d'affection filiale et je compte sur la bénédiction maternelle pour éclairer le sombre sentier de la tombe, dont j'approche à grands pas. Si seulement je savais que ma précieuse mère aimât encore son fils et lui voulût du bien, cela arracherait de mon cœur une lourde angoisse. Il y a aussi mes douces petites sœurs! Mais il faut s'arrêter, un cœur brisé ne saurait s'occuper d'objets si tendres. Donnez leur à tous, à tous, les adieux de mon amour et laissez les larmes brûlantes qui coulent en abondance, tomber en rosée rafrachissante sur leurs affections flétries; car savoir qu'on sera la victime de la potence, est une pensée dure et déchirante.

Je suis animé d'une tendre sollicitude pour votre bien-être! Quelqu'inutile que semble cette lettre, ne la dédaignez pas. Lisez la attentivement, un jour peut-être elle vous deviendra précieuse, quand vous pourrez la lire sans trouble pour votre ame.

Cher père. Le tems de mon départ s'approche; je m'efforce de changer mes sentimens et je crois y avoir reussi, je vous écris ces lignes, sous le coup d'une sentence des lois de nos états, comme vous le savez, avec les fers qui résonnent à mes pieds et la porte qui crie à ma tête. Vous devez sentir que je parle sérieusement. Permettez moi de vous donner un dernier avis un avis d'adieu. Que je serai heureux, en vérité, si je puis me réunir à vous et à tous mes chers parens dans le ciel. Préparez vous y donc et laissez moi vous indiquer quelques chapitres particuliers qui vous aideront à atteindre cette fin désirable. Il y a le chapitre de Mathieu, où il est dit par le Christ dans son sermon sur la montagne: "Heureux les pauvres d'esprit, car ils auront le royaume des cieux," et ainsi de suite jusqu'à la fin du 11me chapitre, ou il est dit: "Venez à moi, tous ceux qui souffrent et sont pemment chargés, et je vous donnerai du repos, car mon joug est doux et mon fardeau est léger. Lisez tout, du 5me au 11me chapitre, et pensez à votre fils mourant, c'est sa dernière requête; il espère que vous ne la négligerez pas; car lorsque vous la lirez il sera dans l'éternité. Nous mourrons tous, mais, père, j'aurais souhaité avoir une autre fin que celle, à laq'elle je suis condamné. Mon père, je sais que ce sera une tache sur le nom de notre famille dans cette génération et dans celles futures; mais tout ce que je puis vous dire, *c'est que je meure innocent de meurtre.* La pensée de tuer mon semblable n'a jamais entré dans mon cerveau. C'est pourquoi je dis qu'il est dur de souffrir pour le crime des autres.

Il me reste pourtant une consolation je crois que j'ai pour moi la sympathie de tout ce qu'il y a de bon en hommes et en femmes dans cette ville. Mais, mon père, je suis en prison depuis dix mois; je vous ai écrit quatre ou cinq lettres depuis que je suis ici; jamais vous ne m'avez écris un mot de réponse, quoique je vous demandasse avec toutes les instances qu'on peut prêter à la plume, un *peu d'aide* dans cette dernière nécessité ou je suis placé, cependant point de réponse à mon appel, point d'argent pour payer un avocat, vous n'avez voulu m'envoyer. Le motif de votre colère contre moi n'a sans doute point d'autre cause que le refus de quitter mon pays, dans notre dernière conversation à *Little Poplar Branch*; je savais que je n'avais commis aucun crime qui me forçât à fuir les lois. Souvent j'ai trouvé d'autres personnes dont les cœurs n'ont pas été aussi durs que celui d'un père; elles m'ont envoyé un peu d'argent et des lettres de consolation. Oh! mon père, j'ai durement senti votre silence, sachant que j'étais votre seul fils! et pourtant vous n'avez pas voulu m'écrire. Si vous vous fussiez trouvé à ma place j'aurais été jusqu'au bout de la terre et de l'onde, pour tâcher de vous aider. Maintenant je n'ai plus d'espoir qu'en Dieu. Tout le monde a trouvé bien étrange que vous ne fussiez pas venu me visiter dans, mon emprisonnement et votre silence à causé une impression défavorable dans tous les esprits. Je pensais que si vous ne veniez pas vous même, au moins vous m'enverriez quelques secours. Cela montre que vous avez un cœur dur, un cœur calleux, que vous rejétez votre propre fils, et que vous le croyez coupable. Mais le moment approche, où vous quitterez ce monde: rappelez vous que vous ne pourrez rien emporter avec vous! C'eut peut-être été un consolation, dans ce moment d'avoir eu pitié de votre fils et de l'avoir aidé dans son profond malheur. Mon père vous saviez bien que vous étiez ma seule ressource sur la terre. Je vous ai appelé, vous ne m'avez pas entendu. Votre négligence et votre dureté ont beaucoup aidé à pendre votre fils. Si vous aviez été ici votre présence eut donné une meilleure opinion de mon affaire. Mon procès a eu lieu dans la dernière semaine de mai, et s'il ne s'était pas trouvé des cœurs qui savent compatir aux peines des autres, je n'aurais point eu d'avocat pour plaider ma cause. Des hommes, tels que Messrs, Tho. H. Lewis, W. B. Lewis, et John H. Overton, m'ont aidé, lorsque mon père m'a abandonné; tous sont des hommes de talent et j'espère que Dieu les récompensera de leur peine.

Mais mon père, tout ce que je puis vous dire c'est qu'avec le secours de ces hommes, l'évidence contre moi était tellement forte que je suis, condamné à mourir; *je meurs innocent*! et voici les dernières paroles que je vous adresse, devant Dieu, jamais l'idée de tuer un homme, ne m'est entrée dans l'esprit; je suis condamné pour le crime d'un autre. C'est dur, très dur, toutes les preuves n'étaient que circonstantielles et ce pendant je dois mourir. Votre cœur mon père, ne s'émeut-il pas, pour un fils innocent? Avez vous perdu tout sentiment d'affection et de paternité? Et quand je ne serai plus, personne ne pourra dire consciencieusement, si on lui demande pourquoi je suis mort ainsi, que je suis coupable! Dites leurs, il mourût pour les fautes des autres; il était innocent. Et il fut pendu sur des preuves présomptives. La vie m'est aussi chère qu'a ceux qui me l'ont ôtée sous serment!

Oh! mon père, mon père chéri, combien je mourrais malheureux, si je croyais que vous ne lirez pas attentivement cette lettre et que vous ne serez pas pénétré de sympathie pour votre malheureux et désolé fils. Mes péchés sont nombreux, cependant j'espère qu'ils me seront pardonnés. Nous péchons tous; nous devons prier pour nous même et tâcher d'obtenir, avant qu'il soit trop tard, leur pardon de notre créateur.—C'est pourquoi, mes cher parens et mes sœurs, faisant tous mes efforts pour me présenter en paix devant Dieu, je prie que nous nous rencontrions tous dans le ciel.

Dites à mon cousin S. Johnson, à William, Brown, à George, à Mr. Waldo et à Mr. L. Johnson qu'ils reçoivent les derniers adieux d'un mourant! Adieu! Adieu! j'espère vous revoir au ciel. Mes chers amis, je meurs innocent; ne m'oubliez jamais. Dites aussi adieu de ma part, à mon oncle Turner Everett et au cher Ben Sherrod.

Chers parens et sœurs, souvenez vous que ceci vient d'un fils et d'un frère mourant; les dernières paroles qu'il vous adresse, c'est de tâcher de le rencontrer dans le ciel. Souvenez vous que tot ou tard il faut mourir et comme nous ignorons quand, il faut nous y préparer avant qu'il ne soit trop tard.

Mon tombeau sera dans le cimetière protestant, ici aux Opélousas. Si quelqu'un en visitant cette place fait assez de cas de ma mémoire, pour demander après moi, le juge Overton, ou Mr. Ch. Thompson, ou Mr. Jackson Thompson lui montrera ou sont déposés mes restes. Ils m'ont promis de me faire enterrer décemment.

Mes derniers sentimens pour vous sont de la nature la plus tendre. Je vous aime tous malgré votre abandon. Oh! mon père, priez pour votre enfant! Ma chère mère ayez pitié d'un fils innocent! Mes douces sœurs, pouvez pleurer sur son tombeau? Non, je meurs loin de vous! Quelque cruelle que soit la mort qu'il me faut souffrir elle n'est rien auprès du fait désolant qu'aucun parent n'est là pour me déposer doucement dans la tombe. Oh! que mon sort est cruel! que Dieu ait pitié de moi et des miens! Réunissez nous tous dans l'heureux asile ou les peines ne pénétreront jamais! Adieu! à revoir! père, mère, sœurs, je meurs innocent! je ne suis pas un meurtrier! je suis innocent du fait dont je suis accusé! Adieu l'adieu pour toujours! Que Dieu dans sa miséricorde infinie, nous réunisse à ses élus, autour de son trône, voilta ma dernière et fervente prière.

B. B. MITCHEL.

A mon Père HENRY MITCHEL, *Comté Martin, Caroline du Nord.*

☞N'ayant point reçu en tems utile le rapport des examens du Collége St. Charles, nous sommes forcés de le renvoyer au prochain No.

Un Mystificateur Puni.—Un jeune homme de Nantucket, connu dans cette ville par ses espiégleries, conçut le projet de s'amuser aux dépens d'une vieille fille de cinquante ans qui regrettait fort de n'avoir jamais eu de *beau*. Il se fit une perrique et se métamorphosa complétement en vieux garçon, mais encore vert et pimpant. Puis il courtisa la pauvre *old maid*, qui mordit à l'hameçon, et s'enflamma jusqu'à en perdre la tête. Des baisers s'échangeaient avec ivresse entre les deux amoureux. Le jeune mystificateur voulut mettre sa mère et ses amis au courant de cette comédie; mais sa mère lésant passer les intérêts de son sexe avant ceux de la maternité, résolut de venger la pauvre fille. Elle découvrit à celle-ci la mystification dont elle avait été victime, et lorsque le jeune amoureux, déguisé en vieillard, vint pour continuer sa comédie, elle prit soudain un dénouement auquel il ne s'attendait pas, car il fut accueilli par les deux femmes à coups de fouet. La vieille fille était exaspérée, et la face de son *beau* a, dit-on, gardé la trace de ses ongles.

CONVENTION WHIG DE ST. LANDRY.

OPELOUSAS, 12 JUILLET 1845.

Conformément à un avis public, les délégués des divers arrondissemens de police de la paroisse, se sont assemblés aux Opélousas Samedi dernier à midi, Mr. Jacques Dupré a invité l'assemblée à s'organiser et a nommé l'hon. juge Geo. King pour président. Sur motion de Mr. James Morgan, Messrs. Wm. Moore et Cyprien Dupré ont été choisis pour Vice-présidens, et Joseph Etter pour Sécrétaire.

Après une courte adresse, le président a exposé que le premier but de l'assemblée, était, suivant l'avis publié, la nomination de Délégués à la convention de Bâton Rouge; 2o. La nomination des candidats.

Les noms des délégués ayant été lus, il fut reconnu que douze arrondissemens étaient présent par leurs Représentans.

Sur motion les personnes suivantes furent nommées Délégués pour représenter la paroisse, à la convention Whig qui doit avoir lieu à Bâton Rouge, le troisième Lundi, 21me jour de ce mois, savoir:

J. P. Murdock,	Greene Hudspeth,
Hte. Chretien,	James Morgan,
Lucius Dupré,	Olivier Lafleur,
W. S. Campbell,	Gerasime Richard,
W. Moore,	Francis Cullom,
Lastie Dupré,	John Thienemann,
S. C. McPherson,	Jonathan Harris,
Juge Hallam.	

Sur motion de Mr. Jacques Dupré, *resolu*: que dans l'opinion de l'assemblée, nos délégués sont requis de vôter pour le Gen. Wm. Debuys, comme étant notre premier choix, pour gouverneur, et que dans le cas ou il ne serait point le candidat de la convention, ils devront donner leurs voix à celui qui réunira le plus grand nombre de suffrages Whigs, dans l'Etat; et qu'ils auront à user du même pouvoir discrétionnaire, quant au choix d'un Lieutenant Gouverneur.

Après quelques discussions, il a été

Resolu: Que des candidats seraient nommés pour les places de Sénateurs, Représentans, Greffier et Shérif.

Sur motion, les délégués de chaque arrondissement de police, se retirèrent en particulier, afin de choisir leurs candidats au dites places; et l'assemblée s'ajourna pour se réunir de nouveau à 3 heures.

A 3 heures P. M. la convention fut de nouveau appelée à l'ordre, et les rapports des divers arrondissemens furent entendus. Après lecture faite et le dépouillement des vôtes, les personnes suivantes furent déclarées dûment élues au diverses places, comme suit:

Au Sénat.

Jacques Dupré, Rice Garland.

A la Chambre des Représentans.

Louis Bordelon, John I. Gardiner,
Ben. R. Rogers, W. S. Campbell,
Dr. John A. Taylor.

Pour Greffier, A Garrigues.
Pour Shérif, Pierre Roy.

Résolu, A l'unanimité, que dans l'opinion de l'assemblée, il est du devoir de tout Whig dans la paroisse, de soutenir les candidats de cette convention et que les membres emploieront tous les moyens honorables, pour assurer l'élection de chaque personne portée sur leur Bulletin.

Résolu, Que l'assemblée offre ses remercimens, à ses officiers pour leurs attentions dans ce jour, et à Mr. Pierre Roy pour l'usage de son magazin.

Après quoi l'assemblée s'ajourna *sine die*.

GEORGE KING, *Président.*
JOSEPH ETTER, *Sécrétaire.*

LA CONTSITUTION.

Nous avions l'intention depuis quelque tems, de jeter un coup d'œil sur cette loi organique, mais nous sentons maintenant qu'il est a peu-près inutile pour nous d'en parler. Chacun de nos lecteurs est aussi capable que nous de juger ses mérites. Cependant nous dirons que, dans notre opinion, elle est préférable à l'ancienne et nous croyons qu'elle l'emportera de cinq voix contre une, à l'élection prochaine. L'affaire semble n'avoir qu'une face; dans une récente visite à la Nlle. Orléans, ou nous croyons trouver au moins un minorité respectable du côté de l'opposition. Democrates et Whigs nous ont assuré qu'on ne trouverait pas, contre elle, cinq cents votes dans toute la ville! Tout le long du Fleuve jusqu'à l'embouchure de la rivière Rouge, l'opinion publique nous a paru être en sa faveur. Où trouvera-t-on donc de l'opposition? Beaucoup disent dans notre paroisse et les paroisses d'en bas. Nous ne prétendons pas être prophètes, mais nous ne croyons pas qu'il y ait dans la Louisiane une seule paroisse qui donne une majorité pour son rejet. Quelques personnes déclament contre ses détestables dispositions et les malheurs qui suivront sa ratification; mais mettez les au-pied de la côte et demandez leur les raisons de leur opposition et tout ce que vous obtiendrez d'eux c'est que la cour des preuves est abolie, et que le duel est défendu. Eh bien! sans doute l'abolition du système de justice paroissiale sera injurieuse et onéreuse pour nos concitoyens, pendant quelque mois et leur coûtera infiniment de tracas pendant un certain laps de tems, conséquence forcé de tout changement de système. Mais nous ne doutons nullement que lorsque la substitution sera faite et qu'ils seront accoutumés à la nouvelle routine, ils ne se trouvent aussi contens que devant. Quant à la clause qui regarde le duel, elle peut produire du bien ou du mal, selon qu'elle sera envisagée. L'opinion publique réglera les conséquence du nouvel acte. Mais nous en renvenons au point principal de cette loi; elle vaut mieux que l'ancienne.

1o. Elle nous donne un système irréprochable d'élections, avec des garanties salutaires.

2. Elle aboli les charges à vie qui ne sont pas républicaines de leur nature.

3. Elle égalise la représentation.

4. Elle rend les officiers justiciables du peuple et les fait élire par lui.

5. Elle établi un grand et glorieux système d'education. (Cet article seul suffirait pour lui donner les suffrages de tous).

6. Elle peut être si aisement corrigée, que si elle contient des provisions à reformer le peuple peut le faire aisément, sans avoir à payer les frais d'une nouvelle convention.

D'un autre côté elle aboli

1o. Les cours des preuves, et donne à la législature le pouvoir de les remplacer par d'autres tribunaux.

2. Elle aboli le Duel; cette provision importe à peu de personnes, on peut trouver des moyens pour s'en passer.

3. Elle aboli les Banques en général; nous ne pouvons approuver cette mesure, mais d'ici au tems d'être mise à exécution, rien ne s'oppose à ce qu'elle soit amendée, si tel est le vœu du peuple.

Nous n'avons point parlé ici en homme politique, mais en homme qui désire le bien de son pays; nous espérons qu'on prendra nos paroles comme nous les avons conçues. Un tel sujet doit toujours être discuté avec calme, sans esprit de parti et en laissant de côté tout motif d'intérêt; c'est ainsi que nous avons agi. Nous savons bien que plusieurs de nos amis, non seulement dans les rangs Whigs, mais aussi parmi les Démocrates, voteront contre la nouvelle loi. Si nous consultions notre seul intérêt, nous lui serions peut-être opposé, mais notre raison nous dit que nous aurions tort. Nous laisserons donc au peuple à juger pour lui-même. Nous avons donné ici notre opinion individuel, nous ne parlons, ni au nom d'un parti, ni pour personne; que chacun use de son propre jugement; nous ne désirons influencer aucune opinion; ce sujet n'a jamais été une question de parti, nous ne voulons point en faire une.

Nos colonnes sont ouvertes à tous ceux qui voudront en faire usage, soit qu'ils parlent pour ou contre la nouvelle constitution; c'est tout ce que nous pouvons faire. En bonne politique on doit toujours suivre et non chercher à conduire l'opinion publique.

TEXAS—ANNEXION CONSOMMEE.

Nous devons à l'obligeance d'un passager venu de Galveston par la goëlette *Cutter*, un supplément du journal le *Galveston News* du 24 avril, qui annonce l'adoption par le Congrès des résolutions approuvant l'annexion aux termes proposés par le congrès des Etats-Unis.

Le Congrès Texien s'est réuni le 16 juin en vertu de la proclamation du président. Le message d'ouverture de ce haut fonctionnaire est très court et très explicite. Il expose les motifs qui l'ont engagé à convoquer le Congrès il ajoute qu'il a maintenant le plaisir de lui soumettre les propositions d'annexion émanées du Congrès des Etats-Unis; qu'il considère les conditions d'annexion plus favorables qu'on ne s'y attendait d'abord et que l'anxiété du peuple à voir consommer cette grande mesure l'avait décidé à convoquer pour le 4 juillet, une convention nationale qui aurait à décider en dernier ressort cette question et à rédiger une Constitution d'Etat—mais qu'il est nécessaire que le gouvernement sanctionne formellement les pouvoirs qui lui sont délégués. Il recommande enfin une allocation de fonds pour subvenir aux dépenses de la Convention.

Le président Jones soumet également au Congrès les propositions du Mexique, relativement à la reconnaissance de l'indépendance du Texas—laissant au peuple à prendre là-dessus la détermination qu'il jugera convenable et promettant d'agir en conséquence de cette détermination.

Il termine en faisant une peinture satisfaisante de la situation financière et politique de la république du Texas.

Les résolutions suivantes, adoptées à l'UNANIMITE par les deux chambres du Congrès, recevront sans nul doute la signature du président:

"Le gouvernement des Etats-Unis ayant proposé, etc., [suivent les résolutions adoptées par le Congrès des Etats-Unis à la dernière session] et attendu que le consentement du gouvernement du Texas est requis; C'est pourquoi, il est résolu,

1o. Que le gouvernement du Texas consent que le peuple et le territoire de la république du Texas forment un nouvel Etat, ayant une forme républicaine de gouvernement, sous le nom d'Etat du Texas; que ce gouvernement soit formé par des delegués en convention afin d'être admis comme un des Etats de l'Union Américaine, aux termes des résolutions du Congrès des Etats-Unis.

2o. Que la proclamation du Président de la république du Texas, en date du 5 mai, 1845, et l'élection des députés qui devront se réunir en convention le 4 juillet prochain dans le but d'adopter une Constitution pour l'Etat du Texas, reçoit l'approbation du gouvernement.

3o. Que le président est requis de fournir au gouvernement des Etats-Unis, par l'intermédiaire de son ministre près de la république, et à la Convention qui se réunira à Austin le 4 juillet, des copies des présentes résolutions.

Le 18 juin, dans le Sénat, on a adopté une résolution votant "des actions de grâces de la nation" au général Andrew Jackson.

Le même jour on a présenté un bill affectant au paiement de la dette nationale, une partie des terres publiques situées entre l'Arkansas et la Rivière Rouge.

On assure qu'on a adopté le 19 une résolution repoussant les propositions du Mexique, et une et une autre résolution relative à l'introduction des troupes des E. Unis dans le Texas

Le commodore Moore a été réintégré dans ses fonctions.

On pense que le congrès à dû s'ajourner le 25 juin.

Le Civilian de Galveston dit que tous les comtés du Texas, sauf deux, sont en faveur de l'annexion.

Les bruits qu'on avait fait courir sur des révolutions de troupes mexicaines *sur les* frontières sont considérés comme sans fondement.

Il y a eu des troubles sérieux à Lagranje, à l'occasion de l'élection des délégués à la Convention, le shérif M. Gardener, y a été tué.

Une Virago. Mme. Stuckey, de Cincinnati, se prend de querelle avec une pauvre vieille de 90 ans et la bat d'importance. Plainte est portée et l'on envoie un officier de police l'arrêter, mais elle, armée d'un couteau se défend comme un tigre et aurait probablement tué l'homme de la police s'il n'avait été promptement secouru---Il a même reçu plusieurs blessures.

AVIS.

UNE assemblée des directeurs du Collége Franklin sera tenue au Collége, Samedi prochain le 19 de ce mois, à 9 heures précises, A. M. On compte sur l'exactitude.
12 Juille

AVIS.

TOUTES les personnes qui ont des réclamation contre la succession de Widow BLAISE BRASSEUR, sont priées de les présenter au soussignés; et toutes celles qui doivent à la dite succession, sont par le présent notifiées, que pour éviter des frais le paiement immédiate est requis.
COOKE & KING, *Administrateurs.*
Opélousas, 17 juillet 1845-3t

AVIS.

TOUTES les personnes qui doivent à la succession de feu JOHN WAGNER, sont requises de payer le montant de leurs dettes; et celles qui ont des réclamations à faire contre cette succession, sont invitées à présenter, aux soussignés leur comptes dûment certifiés, afin d'en recevoir le payement.
COOKE & KING, *Administrateurs.*
17 juillet 1845 3t

AVIS.

TOUTES les personnes qui doivent à la succession de feu ANTOINE KING, sont requises de payer le montant de leurs dettes; et celles qui ont des réclamations à faire contre cette succession, sont invitées à présenter aux soussignés leur comptes dûment certifiés, afin d'en recevoir le payement.
COOKE & KING, *Administrateurs.*
Opélousas, 17 juillet 1845.—3t

A Vendre! A Vendre!
MARCHANDISES SECHES, EPICERIES, &c., &c.

LE soussigné trouvant son magasin encombré pour la saison, et voulant, avant son départ pour le nord, faire de la place pour des marchandises fraiches, offre à ses amis et au public la balance qu'il a en main, à des prix très reduits; pour du comptant. Ses achats ayant toujours été fait au Nord, sous l'inspiration de dix ans d'expérience, sont un sur garant qu'on trouvera chez lui des avantages qu'aucun autre ne pourrait offrir.

Son assortiment est composé de toute espèce de marchandises choisies avec soin.

EMILE J. BIGNON.

☞ Dorénavant le magasin sera fermé le Dimanche.
Juillet 10-3t

AVIS AUX SOUSCRIPTEURS *de la Route Publique des Opélousas au Port Barry.*—L'ouvrage étant maintenant en train d'exécution, les souscripteurs sont invités à verser à la Banque des Artisans et Commerçans (Mechanics and Traders') cinquante pour cent. du montant de leur souscription.
Juillet 10-3t EL. LITTELL.

AVIS.

TOUTES personnes, dans les limites du 16me Régiment, L. M., qui ont dans leur mains des armes ou autres équipemens militaires, (excepté les membres actifs des compagnies volontaires,) sont requises par le présent avertissement, de les remettre, sans délai, au soussigné, ou en son absence, au Capt. E. Debuillon, sous peine d'être poursuivies conformément à la loi.

La peine encourue, pour refus de délivrer les armes et les autres propriétés de l'Etat, est une amende de vingt dollars pour chaque offence.

THOS. H. LEWIS, *Inspecteur*
Juillet 10. de la 4me Brigade L. M.

AVIS.

THEODORE F. THIENEMANN,
NOTAIRE PUBLIC,

ANNONCE à ses amis et au public, qu'il a ouvert son *Notariat No.* 142 *Rue d'Orléans, à la Nouvelle Orléans*, et qu'il tâchera de mériter la confiance de ceux qui voudront bien la lui accorder. jul. 3-3t

PHARMACIE.

L. BASTARD, Pharmacien,

A l'honneur de prévenir les habitans de cette Paroisse, qu'il vient d'ouvrir dans cette ville une *Pharmacie*, où ils trouveront toujours un assortiment complèt de

MEDICAMENS,

Qu'il vendra au plus bas prix pour du comptant. Il se charge en outre de composer toutes les préparations qui pourront lui être demandées par MM. les Médecins.

Messrs. les médecins sont aussi prévenus, qu'ils trouveront constamment à la Pharmacie de L. Bastard du *Vaccin* garanti.

Sa demeure est Main street, vis-a-vis P. Collins.
Opélousas, 3 juillet 1845. 3t

Le Coup Blanc.

XXVI.—*Un accès de haut-mal.*

La voix de Pelo Rouan n'était été rauque et rudement accentuée, tandis qu'il racontait la terrible chase de Jean Blanc dans la forêt. Sa respiration soulevait péniblement sa poitrine, et ses yeux rouges brillaient d'un effrayant éclat.—Quand il vint à parler de Tremi, sa voix se fit grave, et perdit la sauvage emphase qui avait mis jusqu'a-lors tant d'émotion dans son récit.

—Si c'est dans l'intérêt du petit Monsieur que Jean épargna Hervé de Vaunoy, personne ne peut le blâmer, dit Jude; mais du diable si je comprends comment ce triple traître pourra jamais venir en aide à la race de Tremi!—Quand il aura sous la gorge un pistolet armé tenu par une main ferme, mon homme, et qu'il s'aura bien que ses suppôts ordinaires sont trop loin pour lui porter secours.

Jude se grata la front d'un air pensif.

—Il y a du vrai là dedans, dit-il; mais Vaunoy lui même en sait-il plus que nous?—Peut-être... En tous cas l'heure approche où quelqu'un l'interrogera en forme là-dessus...Jean Blanc fit comme je t'ai dit: Il épargna l'assassin de son père; mais ce bon sentiment qui mettait la gratitude avant la vengeance, devait être passager: les cendres de la loge étaient trop chaudes encore pour que la vengeance ne reprit pas bientôt le dessus. Jean Blanc se repentit d'avoir oublié son père pour le fils d'un étranger...D'un étranger! répéta Jude scandalisé, le fils de son maître, voulez-vous dire?—Jean Blanc n'eut jamais de maître, mon homme, répondit Pelo Rouan avec hauteur, même au temps où il était fou... Il se repentit donc et voulut recommencer la chasse; mais Vaunoy avait dépassé la lisière de la forêt et galopait maintenant dans la grande avenue du château...Il était trop tard.—Je ne saurais trop dire, murmura Jude, si c'est tant mieux ou tant pis.—Il sera toujours temps de reprendre cette besogne. Le difficile n'est pas d'avoir un homme au bout de son fusil dans la forêt,